

Collecte des textiles

Des conteneurs de collecte des textiles et vêtements usagés sont installés dans différents quartiers de la commune.

Ce service gratuit a trois fonctions : sociale, économique et environnementale.

Déposer les textiles et vêtements usagés relance le recyclage textile, joue un rôle environnemental important dans la mesure où ces textiles sont ainsi déviés des circuits classiques de l'incinération ou de l'enfouissement et crée de l'emploi.

Consignes à respecter :

- Utiliser des sacs de moins de 50 litres (afin qu'ils rentrent dans le bac de chargement)
- Veiller à toujours bien fermer les sacs
- Ne pas déposer de vêtements ou textiles en vrac ou dans des cartons
- Donner des textiles ou des vêtements propres : la présence de peinture, graisse, solvant, etc...ne permet pas leur réutilisation ou leur recyclage
- Ne pas déposer les vêtements de type « K-way » ou cirés en mauvais état qui ne peuvent pas être recyclés
- Ne pas déposer les chaussures abîmées : celles-ci doivent toujours être portables en l'état et liées par paires

Que deviendront-ils ?

- 10% seront revendus à l'unité et à bas prix en France dans des magasins du Relais.
- 40% seront envoyés dans les pays en voie de développement afin d'être réutilisés.
- 30% seront recyclés (laine, synthétique) aux Pays-Bas.
- 5% seront utilisés en chiffon d'essuyage.
- 15% seront inutilisables et donc envoyés à l'incinération.

Où trouver les conteneurs ?

- Déchetterie route du Paradis
- Parking d'Intermarché
- Secours Catholique - 107 rue Jeanne d'Arc (lundi 14h-16h)

rgba(255,255,255,1)

Voir aussi

[Déchets ménagers](#)

[Déchetterie](#)

[Dépôt d'amiante](#)